

Grand Port Maritime de Bordeaux

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet d'aménagement du site de Tourville Commune de BORDEAUX

Une enquête publique est prescrite du **lundi 3 avril 2023 au vendredi 5 mai 2023** inclus afin de recueillir l'avis du public sur le projet d'aménagement du site de Tourville sur la commune de Bordeaux.

Le responsable du projet est le Grand Port Maritime de Bordeaux - 152, quai de Bacalan CS 41320 - 33082 BORDEAUX Cedex. Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de M. Alain FORT - Chef du Service Environnement - Tél : 05.56.90.57.85.

La commune concernée est : BORDEAUX

Pendant la période indiquée ci-dessus, **le dossier comprenant une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et son mémoire en réponse, sera consultable dans la Mairie de Quartier de Bordeaux Maritime - 196 rue Achard - 33300 BORDEAUX** aux jours et heures d'ouverture où le public pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet du Grand Port Maritime de Bordeaux :
<https://www.bordeaux-port.fr/fr/professionnels/documents-reglementaires-et-techniques>

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention de la commission d'enquête, **par voie électronique** à l'adresse suivante : environnement@bordeaux-port.fr, en veillant à identifier l'objet de l'enquête.

Les personnes qui le souhaitent pourront aussi faire part de leurs observations par courrier adressé à la **Mairie de Quartier Bordeaux Maritime, 196 rue Achard – 33300 BORDEAUX**, siège de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête.

En application de la décision du Président du Tribunal Administratif, M. Christian MARCHAIS, Cadre bancaire retraité, a été désigné en tant que Commissaire Enquêteur pour conduire l'enquête publique.

Ce dernier se tiendra à la disposition du public, afin de recueillir ses observations, selon le calendrier ci-après dans la Mairie de Quartier de Bordeaux Maritime :

- Lundi 3 avril 2023 de 09h00 à 12h00,
- Lundi 17 avril 2023 de 09h00 à 12h00,
- Vendredi 5 mai 2023 de 14h00 à 17h00.

A la fin de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenues à la disposition du public dans la Mairie de Quartier de Bordeaux Maritime, au Grand Port Maritime de Bordeaux ainsi que sur son site internet :

<https://www.bordeaux-port.fr/fr/professionnels/documents-reglementaires-et-techniques>

Au vu des résultats de l'enquête publique et des avis exprimés, le Grand Port Maritime de Bordeaux se prononcera par une délibération, dans le délai de deux mois, sur l'intérêt général de l'opération.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès du Grand Port Maritime de Bordeaux par demande écrite.